SOMMAIRE

TITRE 1 LES CENTRES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE 2

CHAPITRE 1 RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET MISSIONS 3

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU CENTRE D'ACTION SOCIALE 3
1.1. La présidence du conseil d'administration 3
1.2. La composition du conseil d'administration 3
1.3. Le fonctionnement du conseil d'administration 4
2. MISSIONS DU CENTRE D'ACTION SOCIALE 5

CHAPITRE 2 RÉGIME BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE 7

1. LES NOMENCLATURES 7
1.1. La nomenclature par nature 7
1.2. La nomenclature par fonction 7
2. LES RÈGLES BUDGÉTAIRES 11
2.1. Le budget 11
2.2. Les ressources 12
2.3. Les obligations budgétaires 12
2.3.1. Les modalités de vote et de présentation du budget 12
2.3.2. L'amortissement, le provisionnement et le rattachement des charges et des produits à l'exercice 13
2.3.2.1. L'amortissement et le provisionnement 13
2.3.2.2. Le rattachement des charges et des produits 13
3. LES RÈGLES COMPTABLES 13
3.1. Comptabilité de l'ordonnateur 14
3.2. Comptabilité du comptable 14
4. GESTION EN BUDGET ANNEXE DE SERVICES SOCIAUX OU MÉDICO-SOCIAUX 14
4.1. Conditions d'institution d'un budget annexe 14
4.2. Règles budgétaires applicables 15
4.3. Règles comptables applicables 15
5. BUDGETS ANNEXES DES SERVICES ASSUJETTIS À LA T.V.A. 15

TITRE 2 LES CAISSES DES ÉCOLES 16

CHAPITRE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES 17

1. LES RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET LES MISSIONS 17

1.1. Organisation administrative 17

1.1.1. Composition du comité 17

1.1.2. Fonctionnement 18

1.2. Missions 18

2. LA NOMENCLATURE PAR NATURE 18

3. LES RÈGLES BUDGÉTAIRES 19

3.1. Le budget 19

3.2. Les ressources 20

3.3. Les obligations budgétaires 21

3.3.1. Les modalités de vote du budget 21

3.3.1.1. Principes généraux 21

3.3.1.2. Le vote du budget 21

3.3.2. L'amortissement, le provisionnement et le rattachement des charges et des produits à l'exercice 21

3.3.2.1. L'amortissement et le provisionnement 21

3.3.2.2. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice 21

4. LES RÈGLES COMPTABLES 22

4.1. Comptabilité de l'ordonnateur 22

4.2. Comptabilité du comptable 22

5. DISPOSITIONS APPLICABLES EN CAS DE DISSOLUTION 23

5.1. Clôture du budget de la caisse des écoles 23

5.2. Intégration de l'actif et du passif de la caisse des écoles dissoute dans le budget de la commune 23

CHAPITRE 2 CAISSE DES ÉCOLES DES VILLES DE PARIS, LYON ET MARSEILLE 25

1. LES RÈGLES INSTITUTIONNELLES 25

2. LES RÈGLES BUDGÉTAIRES 25

3. LES RÈGLES COMPTABLES 25

TITRE 3 LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE 26

CHAPITRE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES 27

1. LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'E.P.C.I. 27

2. LES COMPÉTENCES DES E.P.C.I. 27
2.1. Compétences obligatoires et compétences facultatives 28
2.1.1. Les structures de type associatif 28
2.1.2. Les structures à fiscalité propre 28
2.2. Les compétences exclusives des communes 28
2.3. Gestion des services publics administratifs et services publics à caractère industriel et commercial 29
2.4. Conséquences budgétaires et comptables de la distinction entre service public administratif et service public industriel et commercial 29
3. LES RELATIONS ENTRE L'E.P.C.I. ET SES COMMUNES MEMBRES 30
3.1. La réalisation d'investissements dont l'E.P.C.I. n'est pas propriétaire 30
3.2. La gestion d'un service pour le compte d'une commune ou de plusieurs communes 30
3.3. Les transferts d'actif et de passif entre l'E.P.C.I. et ses communes membres 31
3.3.1. Les transferts d'actif 31
3.3.1.1. Le transfert en pleine propriété du domaine privé 31
3.3.1.2. La dotation ou la subvention en nature 31
3.3.1.3. La mise à disposition 31
3.3.1.4. L'affectation 32
3.3.2. Les transferts de passif 32
4. LES SPÉCIFICITÉS BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES 32
4.1. Les dispositions budgétaires propres aux EPCI 32
4.1.1. Règles de vote et de présentation 32
4.1.2. Cas particulier des syndicats à la carte 33
4.2. Les dispositions comptables propres aux EPCI 33
4.2.1. Plans comptables 33
4.2.2. Obligations comptables 33
CHAPITRE 2 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINS EPCI 34
1. LES E.P.C.I. AYANT UNE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT 34
2. LES E.P.C.I. EXERÇANT UNE COMPÉTENCE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS 34
3. LES E.P.C.I. EXERÇANT UNE COMPÉTENCE DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT 35
3.1. Étendue de la compétence des groupements 35
3.2. Conditions d'exercice de la compétence par les groupements 37
4. LES EPCI EXERÇANT UNE COMPÉTENCE DE VOIRIE COMMUNALE 38

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Plan de comptes applicable aux CCAS et CIAS 39
ANNEXE N° 2 : Nomenclature fonctionnelle des CCAS et CIAS 73
ANNEXE N° 3 : Plan de comptes applicable aux caisses des écoles 75
ANNEXE N° 4 : Bilan des CCAS et CIAS - Tableau B-3 du compte de gestion 103
ANNEXE N° 5 : Bilan des caisses des écoles - Tableau B-3 du compte de gestion 109
ANNEXE N° 6 : Compte de résultat des CCAS et CIAS - Tableau B-2 du compte de gestion..... 115
ANNEXE N° 7 : Compte de résultat des caisses des écoles - Tableau B-2 du compte de gestion..... 118